

Mulhouse Alsace Agglomération  
Direction de la Construction et du  
Patrimoine  
Service Architecture/Bâtiment

**MARCHÉ PUBLIC  
DE TRAVAUX**

# Réparation de la toiture du bâtiment 39 du quartier Fonderie à Mulhouse

## Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026T0029
Date limite de remise des plis	<b>26/06/2026 à 11:30</b>

### **VISITE OBLIGATOIRE (voir conditions infra) :**

- ✓ Le lundi 08 juin 2026 à 14 H ou
- ✓ Le mardi 16 juin 2026 à 9 H

# 1. OBJET DU CONTRAT

## ■ Acheteur :

Mulhouse Alsace Agglomération  
Représentant : Monsieur Fabian JORDAN, Président  
Adresse : Maison du Territoire  
9 avenue Konrad Adenauer  
BP 30100  
68390 SAUSHEIM Cedex  
Courriel : [commande.publique-agglo@m2a.fr](mailto:commande.publique-agglo@m2a.fr)  
Site internet : [www.m2a.fr](http://www.m2a.fr)

SIRET : 200 066 009 00073

**Maitrise d'œuvre** : Direction construction et Patrimoine de m2A ainsi que BET SEDIME, 6 rue de Bretagne 68390 Sausheim










**Coordination SPS** : PRESENTS, 40 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse

## ■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Le présent lot 01A concerne la fourniture, le transport, le montage, l'entretien, les adaptations en phase chantier, puis le démontage d'un échafaudage multidirectionnel implanté sur les toitures existantes dans le cadre de travaux de restauration des pigeonniers et verrières du bâtiment

Code CPV	Libellé CPV
45262100-2	Travaux d'installation d'échafaudages
45262120-8	Montage
45262110-5	Démontage

## ■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Réparation de la toiture du bâtiment 39 du quartier Fonderie à Mulhouse
 Acheteur	Mulhouse Alsace Agglomération
 Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
 Structure	Lot 01A : Echafaudage multidirectionnel
 Lieu d'exécution	1 rue de la Fonderie 68100 Mulhouse
 Durée	Selon planning – Démarrage à compter de l'ordre de service
 Pénalités de retard	Voir CCAP
 Variation des prix	Voir CCAP
 Nature des prix	Prix forfaitaires

■ **Allotissement :**

L'ensemble des travaux comprend 5 lots distincts, dont 4 qui ont été attribués lors d'une précédente consultation et qui sont en cours d'exécution.








Le présent cahier des charges porte sur le lot 01A : Echafaudage multidirectionnel, en complément du lot 1 : Echafaudage de la précédente consultation.

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ **Déroulé de la procédure et planning indicatif :**

	Publication de la consultation	Mai 2026
	Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat	Juin 2026
	Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs	Juin 2026
	Analyse des offres, négociation, demandes de précisions éventuelles	Juin-juillet 2026
	Classement des offres et attribution du contrat	Juillet 2026
	Information des candidats non retenus	Juillet 2026
	Signature et notification du contrat	Juillet 2026

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/> - Affaire 2026T0029

L'opérateur ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, en cas de non-identification de la personne lors du téléchargement, en cas de non indication de ladite adresse électronique ou en cas de suppression de l'adresse. Les opérateurs économiques sont invités à consulter régulièrement leurs courriers indésirables ainsi que la plateforme de dématérialisation afin de s'assurer qu'il bénéficie bien des dernières modifications éventuelles.

■ **Dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Règlement de la consultation
- Acte d'engagement
- DPGF
- CCAP
- CCTP
- Planning prévisionnel
- Plan

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Les candidats s'étant procuré le dossier de consultation et constatant qu'un élément manque au dossier qui leur a été mis à disposition sont invités à prendre contact sans délai avec le Pouvoir Adjudicateur via le profil acheteur <https://alsacemarchespublics.eu> (réf. 2026T0029).

■ **Visite sur site obligatoire :**

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site – 1 rue de la Fonderie 68100 Mulhouse :

- le 08/06 à 14 H
- ou
- le 16/06 à 9 H.

**Les candidats devront obligatoirement se munir de chaussures de sécurité et d'un gilet de sécurité orange réfléchissant. En l'absence de ces équipements, les candidats ne pourront pas effectuer la visite.**

**Afin de confirmer votre présence, merci d'indiquer sur Alsace Marchés Publics le créneau sélectionné.** Le jour de la visite, se présenter sur place à l'adresse indiquée ci-dessus. A la fin de celle-ci, une attestation de présence vous sera remise, et devra être ajoutée à votre dossier de candidature, **auquel cas l'offre sera irrecevable.**

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

*Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres pour un même lot, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).*

*Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.*

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

### 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Nom de l'entreprise – Affaire n°2026T0029 — Lot 01A - NE PAS OUVRIR – COPIE DE SAUVEGARDE

**Pour les remises en main propre :**

Mulhouse Alsace Agglomération  
Commande Publique  
33 avenue de Colmar 68100 Mulhouse

**Pour les envois postaux ou via des services de messagerie :**

Mulhouse Alsace Agglomération  
Commande Publique  
9 avenue Konrad Adenauer - BP 30100 - 68393 Sausheim Cedex 9

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire par voie papier.

■ **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
Qualifications professionnelles	Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation
Références services	Liste des services exécutées (3 dernières années) avec attestation de bonne exécution pour les prestations les plus importantes, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
Assurances	Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement complété
DPGF	Décomposition du prix global et forfaitaire complétée
Mémoire technique	Mémoire technique à fournir par le candidat
Fiches techniques	Fiches techniques des matériaux proposés par le candidat
Attestation de visite	Attestation de visite sur site

Dans un **souci de traitement rapide du dossier**, et sans que leur absence puisse justifier le rejet de l'offre, les soumissionnaires sont informés que l'Acheteur souhaite la production des éléments ci-après

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales ( <b>attestation de - de 6 mois</b> ).
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise ( <b>attestation de - de 6 mois</b> ).
Extrait KBIS	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion ( <b>extrait de - de 3 mois</b> ). La Communication du n° SIREN de l'entreprise peut se s'y substituer.
Assurance	Attestation d'assurance responsabilité professionnelle en cours de validité.
Certification	Certification
<b>Le cas échéant :</b>	
Liste des travailleurs étrangers	Liste nominative des travailleurs étrangers ( <b>Document de - de 6 mois</b> ).
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés

## 4. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

### ■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (60 %)	Le critère prix sera analysé sur la base de la DPGF
2. Valeur technique (40 %)	La valeur technique sera analysée sur la base du mémoire technique au regard de : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la méthodologie et modalités d'intervention et d'organisation (20 points) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- description de la méthodologie, des modalités d'intervention ainsi que de l'organisation notamment pour assurer la sécurité de tous les intervenants sur le chantier</li> </ul> </li> <li>✓ la pertinence des moyens humains et matériels (20 points) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- description de la pertinence des moyens humains et matériels fournis par le soumissionnaire au titre du</li> </ul> </li> </ul>

Critère	Complément
	présent marché avec notamment la qualification et le nombre, les moyens matériels liés à la manutention et à la propreté

*Modalités de calcul des notes :*

Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération.**

Les critères sont notés : **Sur la pondération.**

La note totale est notée : **Sur 100.**

**Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :**

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Négociations :**

**Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition.** L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites de manière dématérialisée sur le profil acheteur exclusivement. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ **Justificatifs à fournir par l'attributaire :**

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir dans un délai court, fixé par le courrier de l'offre retenue, les documents suivants :

Document	Descriptif
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Extrait KBIS	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire

## 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

### ■ Voies et délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 21 23 23  
Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)  
Site internet : [strasbourg.tribunal-administratif.fr](http://strasbourg.tribunal-administratif.fr)

#### Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

**Communication aux tiers :** Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

**Droits d'accès, de rectification, de suppression :** Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : [donneespersonnelles@alsace-mulhouse.fr](mailto:donneespersonnelles@alsace-mulhouse.fr) ou enfin, directement auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**Durée de conservation des données personnelles :** Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.



#### Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)  
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)  
[Médiateur des entreprises](#)  
[CCAG travaux du 30 mars 2021](#)